



⇒ **Objectif :**

Etre capable de gérer les événements en temps réel, d'assurer la sécurité des personnes et des biens conformément aux réglementations applicables à la profession : Loi : 18 mars 2003 et les décrets qui lui sont attachés (Décrets : 06/09/05, 07/09/06 et 03/08/07).

⇒ **Public Concerné :**

- Toute Personne souhaitant exercer le métier d'Agent de Prévention et de Surveillance.

⇒ **Pré requis :**

- Etre détenteur d'un numéro d'autorisation préalable délivrée par le CNAPS
- Maîtriser le Français à l'écrit et à l'oral

⇒ **Nbre de Participants**

- 12 participants maximum

⇒ **Durée :**

- 175 heures de formation minimum (hors temps de déplacement et examen)

⇒ **Validation :**

- Attestation de stage de formation
- Diplôme reconnu par la CPNEFP
- Document de synthèse remis aux stagiaires.**

⇒ **Moyens Pédagogiques :**

- Livret de formation, PC de sécurité, matériel de détection intrusion, incendie, matériel de secourisme, vidéo projections.

⇒ **Méthodes Pédagogiques :**

- Formation modulaire, comportant 70% de théorie et 30% de pratique

⇒ **Lieu :**

**LUXANT
INSTITUTE**

⇒ **Programme :**

- Maitriser et connaître le livre VI du Code de la sécurité intérieure et ses décrets d'application,
- Maitriser et connaître les dispositions utiles du code pénal,
- Application de l'article 73 du code de procédure pénale et respect et maîtrise des conditions d'interpellation de l'article 73,
- Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques,
- Respecter la déontologie professionnelle.
- Savoir accueillir et contrôler les accès,
- Maitriser un poste de contrôle de sécurité,
- Préparation d'une mission,
- Rondes de surveillance et systèmes de contrôles des rondes,
- Système de télésurveillance et de vidéosurveillance.
- Maitriser les techniques d'information et de communication,
- Maitriser les éléments d'un appel téléphonique suspect,
- Savoir assimiler la nécessité de sa présentation et de son comportement,
- Savoir rédiger et transmettre les différents types de consignes,
- Savoir réaliser une remontée d'informations.
- Savoir analyser les comportements conflictuels,
- Savoir résoudre un conflit et en gérer les conséquences.
- Gestion de l'évènementiel,
- Inspection visuelle et palpation de sécurité.
- Prévention des risques terroristes
- Connaitre les risques majeurs,
- Connaitre les risques électriques,
- Initiation au risque incendie,
- Protection du travailleur isolé,
- Maitriser la gestion des alarmes.
- Application du Guide National de Référence de l'AFPS ou PSC1 et de l'arrêté du 29 juin 2001 ou Programme du S.S.T. (Sauveteur Secouriste du Travail) de l'I.N.R.S

⇒ **Evaluation :**

Evaluation Théorie

- Questions à choix unique de réponses